



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

professions de santé

Question écrite n° 75697

Texte de la question

M. Christian Kert attire l'attention de M. le ministre de la fonction publique et de la réforme de l'Etat sur la situation des secrétariats des instituts de formation en soins infirmiers. En effet, il s'avère que cet intitulé recouvre des situations très différentes ainsi que de nombreuses disparités de grade pour le personnel qui exerce au sein de ces secrétariats. Aussi, face à une telle situation, il lui demande d'envisager une mise à plat de ces structures afin de prendre en compte la réalité des missions effectuées et d'évaluer le niveau de responsabilité. Il s'agira, dans un deuxième temps, d'apporter des solutions concrètes à ce personnel avec la création au sein de chaque IFSI d'un grade à déterminer et qui devrait se classer en catégorie B. Il lui demande également si compte tenu de la hausse du quota des étudiants dans les IFSI il ne sera pas nécessaire d'augmenter les effectifs au sein de ces secrétariats.

Données clés

Auteur : [M. Christian Kert](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (11^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75697

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : fonction publique et réforme de l'État

Ministère attributaire : fonction publique, réforme de l'Etat et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 avril 2002, page 2165